



L'immo de Laura

HONORAIRES

LOCATION

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Bailleur	Locataire
Visites, constitution du dossier et rédaction du bail	8.00 €/m ² TTC	8.00 €/m ² TTC
Réalisation de l'état des lieux	3.00 €/m ² TTC	3.00 €/m ² TTC
		Plafonné à un mois de loyer hors charges TTC
État des lieux de sortie	150 € TTC	-

Locaux commerciaux : 12% TTC du loyer annuel à la charge du preneur.

GESTION LOCATIVE

Prestations de gestion	Honoraires bailleur
Gestion immobilière 1 à 3 lots*	7.20% TTC des encaissements
Gestion immobilière + de 3 lots*	6% TTC des encaissements
Autres prestations	Sur demande

*Honoraires minimum de 35.00€ TTC par lot

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2020



HONORAIRES

VENTE

Prix net vendeur	Honoraires
Jusqu'à 99.999 €	6.500,00 €* TTC
De 100.000 € à 150.000 €	7.500,00 €* TTC
De 151.000 € à 350.000 €	5% TTC*
Au-delà de 350.000 €	4% TTC*

*Honoraires charge acquéreurs

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

TVA 20% selon le taux en vigueur.

Avis de valeur vente/location : 70.00 € TTC

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2020